

Marchés publics



Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux entre un opérateur économique public ou privé et un acheteur public comme la Mairie pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Ils sont soumis au principe de libre accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Vous trouverez sur cette rubrique tous les avis d'appel public à la concurrence pour toutes les consultations que la Commune de BOUSSENS lance pour ses besoins en fournitures, travaux, maîtrises d'œuvres, études et autres services. Pour toute information complémentaire contacter le secrétariat de la Maire au 05.61.90.02.25.